



BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

GARD

5 Août 2015

Contact :

florence.bertrand@gard.chambagri.fr

bernard.assenat@gard.chambagri.fr

Service développement économique des filières

Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71

www.gard.chambagri.fr

Contact :

Julie Carou

olive.nimes@wanadoo.fr

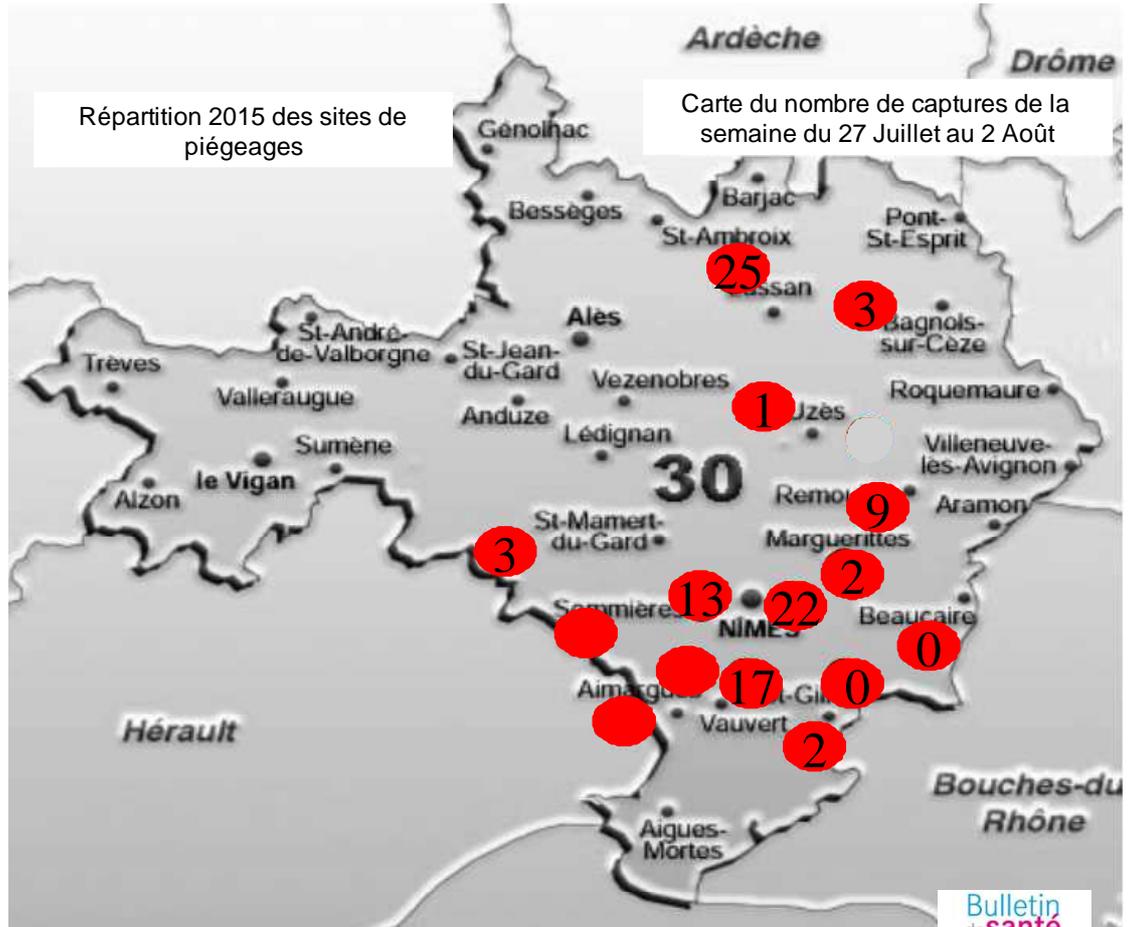
Tél:04.66.04.50.34

Suivant les secteurs les captures sont importantes.

Nous observons des piqûres sur olives dans la plupart des vergers

Les modes de protections préventives doivent être en place.

Pour toutes informations complémentaires et interventions, que vous soyez en oléiculture biologique ou raisonnée, merci de vous reporter au bulletin Infolive, via le lien



suivant : <http://www.afidol.info/infolive2015>



Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site afidol.org

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire. Il est réalisé avec le soutien de :

